



P		111	
1		2	14
11.		3	
12.		4	
d		5	

ARRÊTÉ

approuvant le règlement de construction
du village de Bernex

du 30 avril 1980

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu le projet de règlement de construction du village de Bernex, établi par le département des travaux publics, modifié le 22 novembre 1979;

vu la délibération du Conseil municipal de la Commune de Bernex du 6 novembre 1979;

vu le préavis de la commission d'urbanisme du 14 décembre 1979;

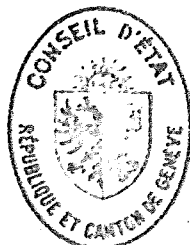
vu l'article 13 de la loi sur les constructions et les installations diverses du 25 mars 1961,

Arrête :

1. le règlement de construction, susvisé, du village de Bernex, est approuvé.
2. un exemplaire dudit règlement, certifié conforme par le chancelier d'Etat, est déposé en annexe aux actes du Conseil d'Etat.

Communiqué à :

Travaux 15 ex.
Chancellerie 1 ex.
Sautier 2 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

D. Haenni